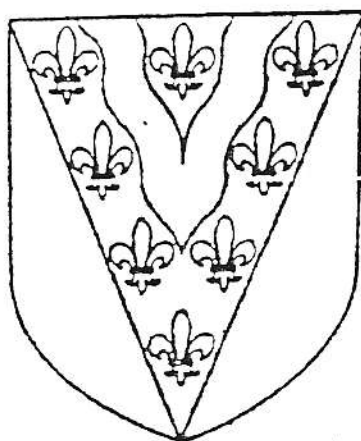


MNEME 94

**Revue du Cercle d'Etudes
Généalogiques et démographiques
du Val de Marne**



MNEME fille de Zeus, muse de la mémoire.

"Mémoire collective où derrière le parchemin, le papier, le film, se projette la vie quotidienne, à la fois grave et joyeuse, de toutes celles et de tous ceux qui, venus d'horizons très divers nous ont précédés ici."

N° 21

CERCLE D'ETUDES GENEALOGIQUES ET DEMOGRAPHIQUES DU VAL DE MARNE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 ayant son siège social
aux Archives départementales - 8 -10 rue des Archives - 94000 Créteil

Présidente d'Honneur : Mme **BROUSSELLE** , Directrice des Services d' Archives du Val de Marne

Membres d' Honneur : Mme **BERCHE**, ancienne Présidente d'Honneur de notre cercle
Mme **BOSMAN** , ancienne Présidente d' Honneur de notre cercle
Mme **JURGENS** , Présidente des Amis de Créteil
M. **LE TOUZE** , ancien Président du cercle
M. **THEVENIN** , ancien Président du cercle

Président : M. Henri **BOULET**
3 , rue Joseph le Brix , 94370 Sucy en Brie

Secrétaire : M. André **CONVARD**
103 avenue du Maréchal Joffre , 94170 Le Perreux

Trésorier : M. Christian **DUCHÉFDELAVILLE**
8 AVENUE Boileau , 94500 Champigny

Membres du Bureau : Mesdames **SERVERA** et **VOISIN**

Chargé de la revue MNEME : M. Henri **BOULET**

Toute correspondance concernant la Revue
doit être envoyée à

C. E. G. D. 94 – MNEME

Joindre une enveloppe pour la réponse

*La reproduction des articles de MNEME est autorisée sous réserve d' en informer au préalable le responsable
et de faire parvenir un exemplaire de la revue publiant le dit article .*

Tables établies par le C.G.E.D.94, et à la disposition du public; janvier 2006

ABLON	B.M.S.	1693/1802	
ARCUEIL	B.M.S.	1549/1792	
BRY sur MARNE	B.M.S.	1612/1802	
CHAMPIGNY sur MARNE	B.M.S.	1552/1802	
CHARENTON, conflans			voir fond HARMAN
CHARENTON St MAURICE	B.M.S.	1778/1792	
CHENNEVIERES	B.M.S.	1692/1802	
CHEVILLY-LARUE	B.M.S.	1670/1802	
CHOISY le ROI	B.M.S.	1633/1792	suite à informatiser
FONTENAY sur le BOIS	B.M.S.		partiel, fond VERGES
FRESNES	B.M.S.	1584/1802	
GENTILLY	B.M.S.	1594/	dépôt partiel, à revoir
GENTILLY- hôpital de BICÊTRE	S	1657/1681	tout à faire en informatique
L'HAY-les-ROSES	B.M.S.		voir fond CHERPIN: B 399
IVRY sur SEINE	B.M.S.	1601/1652	plus: M. 1653/1712
LIMEIL	B.M.S.	1640/1792	
MAISONS	B.M.	1599/1682	plus; B.M.S. 1792/1901
MANDRES LES ROSES	B.M.S.	1553/1802	
MAROLLES en BRIE	B.M.S.	1653/1802	
NOGENT sur MARNE	B.M.S.	1739/1810	fond VERGES
NOISEAU	B.M.S.	1585/1802	
ORLY	B.M.S.	1593/1642	
ORLY	B.M.	1643/1652	
ORLY	B.M.S.	1653/1672	suite à informatiser
ORMESSON (AMBOILE)	B.M.S.	1549/1792	
PÉRIGNY	B.M.S.	1650/1792	
QUEUE en BRIE (La)	B.M.S.	1613/1802	
SAINT-MAUR des FOSSÉS	B.M.S.	1620/1870	équipe de Melle BABIN
SANTENY	B.M.S.	1647/1802	
SUCY-en-BRIE	B.M.S.	1658/1682 1752	
THIAIS	B.M.S.	1599/1802	
VALENTON	B.M.S.	1653/1802	
VILLECRESNES	B.M.S.	1683/1762	suite à informatiser
VILLEJUIF	B.	1633/1642	
VILLEJUIF	B.	1645/1664	tables non filiatives(pas d'actes)
VILLEJUIF	B.	1664/1672	
VILLEJUIF	B.M.S.	1693/1712	plus 1743/1752
VILLENEUVE le ROI	B.M.S.	1561/1802	
VILLENEUVE St GEORGES	B.M.S.	1668/1802	
VILLIERS sur MARNE	B.M.S.	1694/1802	début à faire
VINCENNES	B.M.S.	1570/1802	quelques B.et S à informatiser
VITRY sur SEINE	B.M.S.	1567/1802	
VITRY sur SEINE (St GERVAIS)	B.M.S.	1584/1792	

ASSEMBLEE GENERALE DU 24 MARS 2007

Notre association a tenu son assemblée générale le samedi 24 mars 2007 ;

Comme nous avons pris l'habitude depuis quelques années, cette assemblée s'est déroulée sur la journée entière .

Nous sommes retrouvés le matin place de la Tour à La Queue en Brie . Là nous avons été pris en charge par Monsieur Mézières , Président de la Société Historique de La Queue en Brie . Malgré un temps plus qu'incertain nous avons découvert une ville où se retrouvent les traces d'un village briard comme il en existait beaucoup à quelques kilomètres de la Capitale.

Madame Servera, qui lit beaucoup, a découvert un poème écrit vers le début du XX^e siècle dans : Les instantanés... d'un métromane

*La Queue en Brie
Assez pittoresque commune
Sur un ruisseau dit le Morbras
Mais l'église, mode importune
Est fermée et je n'entre pas
Elle me semble un bloc informe
Avec son clocher dérasé
Vis-à-vis, la ruine énorme
D'un donjon dès longtemps rasé*

Au risque de contredire ce poète, producteur de vers de mirliton, cette « *assez pittoresque commune* » nous a paru une ville accueillante et l'église est non seulement ouverte mais vient d'être restaurée .

Nous avons déjeuné à midi au restaurant *Le Bistrot d'Antonin* à La Queue en Brie.

Enfin nous avons terminé la journée avec l'assemblée générale qui s'est tenue comme les années précédentes dans les locaux de la Société Historique de Sucy .

Compte- rendu de l'assemblée générale

Etaient présents : Mesdames : BESSON , SERVERA, VOISIN . Messieurs : BOULET, CONVARD, CRUSSON , DUCHEFDELAVILLE .
Excusé : Monsieur ROLLIN .

Rapport moral

Comme les années précédentes, force nous est de constater que notre association ne constate pas d'augmentation de ses effectifs .

Les raisons de cette stagnation restent les mêmes .Peu d'habitants du Val de Marne ont leurs origines dans ce département . Un certain nombres de communes ont vu se créer des associations où l'on traite de la généalogie locale en même que de l'histoire de la commune .

Le but de notre association est beaucoup plus vaste puisqu'il s'agit de couvrir l'ensemble du département avec ses 44 communes .

C'est le but que nous nous sommes fixé et que nous sommes en train de finir de réaliser .

Il nous faut, une fois encore, remercier l'équipe de Monsieur Le Touzé . Grâce au travail de bénédictin de cette équipe le dépouillement des registres de l'Etat civil de l'Ancien Régime est en voie d'achèvement .

Il nous reste à présent à établir des tables décennales . C'est un travail ingrat mais cependant nécessaire car ce n'est qu'avec ces tables que les chercheurs peuvent espérer travailler efficacement . Cette année, grâce aux chèques emploi-services, nous avons pu terminer la saisie des tables décennales des sépultures de Choisy le Roi et de Sucy en Brie . Ce travail a été fait par une étudiante qui , bien que tapant rapidement, a mis 40 heures pour en venir à bout . Nous y avons dépensé la totalité de notre subvention départementale .

Par ailleurs nous répondons, dans la mesure du possible aux demandes de renseignements qui nous sont faites par des personnes étrangères au département .

Faits divers de notre banlieue

Le Petit Journal

17 novembre 1889

*Les voyageurs qui se trouvaient hier matin à la gare de **Vincennes** ont été témoins d'un terrible spectacle : à neuf heures vingt, au moment où le train 122 entrant en gare, un inconnu s'est tout à coup jeté en travers de la voie. Une seconde après, le malheureux avait la tête broyée par les roues. Le commissaire spécial de la gare a procédé aux constatations et fait transporter le cadavre à la Morgue¹.*

Les microfilms de la commune de Vincennes, détenus aux AD 94, s'arrêtent à l'année 1882. Il n'a donc pas été possible d'y rechercher l'acte de décès et donc l'identité de la victime.

MS

¹ Morgue : du latin populaire *murricare* « faire la moue », radical *murr-*, museau ; air hautain. Endroit où les prisonniers étaient fouillés à leur entrée ; puis endroit où on expose les cadavres inconnus, Depuis 1923, cet établissement est dénommé institut médico-légal.

Maison nationale de Bicêtre (1793-1802)

L'édition des tables de sépultures (1793-1802) de l'hôpital de Bicêtre nous donne l'occasion d'évoquer ce monument, toujours vivant, de l'histoire de notre département.

La mauvaise réputation

*Si pour votre pays, vous avez de l'amour,
Chassez de vos cantons, envoyez à Bicêtre
Ce malin satirique, insolent petit maître
Qui mérite à bon droit d'habiter la maison
Qu'on destine toujours être la prison
Des plus faibles esprits, estropiés de cervelle
Vite qu'il soit conduit, où son destin l'appelle
Dans un sombre cachot, puni sévèrement,
Fustigé tous les jours, nourri légèrement
Accablé de ces maux, s'il est incorrigible,
Qu'il ne sorte jamais de ce séjour horrible¹.*

Voici ce qu'en toute charité chrétienne, en 1756, monsieur Galicher, curé de Saint-Barbant² (Haute-Vienne), souhaitait à un habitant de Magnac³ avec lequel il devait avoir un sérieux contentieux.

Puis, entre autres écrivains, Sébastien Mercier dans ses *Nuits de Paris*, Victor Hugo dans plusieurs romans ont fait des descriptions de Bicêtre qui évoquent plus l'Enfer qu'un établissement de soins.

Deux bienfaiteurs du genre humain

Toutefois, afin de nous réconcilier avec le genre humain, et de contrebalancer la noirceur des récits évoqués plus haut, il convient de lire le remarquable ouvrage *Dans la nuit de Bicêtre*⁴. Ce livre relate l'histoire d'un des personnages les plus attachants de Bicêtre **Jean Baptiste Pussin**. Entré malade à Bicêtre, à l'âge de vingt-cinq ans, cet homme, tanneur de son métier, guérit de sa maladie et y trouva un emploi de surveillant.

Il mit son intelligence et sa volonté au service des plus atteints que lui et, petit à petit, humanisa l'approche de ces *fous, insensés, aliénés* et autres *imbéciles*, ordinairement laissés dans l'indifférence et dans leur crasse physique et mentale.

Ce travail de patience et d'intelligence ne pouvait laisser indifférent le médecin-chef de Bicêtre, **Philippe Pinel**⁵, qui reconnaîtra expressément⁶ les mérites de Jean Baptiste Pussin.

¹ Cité par Claude HERBERT, adhérent du Cercle généalogique historique et héraldique de la Marche et du Limousin (CGHHML), dans la revue D'onté Ses ? de novembre 2006, numéro 115, page 29.

² Saint-Barbant, arrondissement de Bellac, canton de Mézières-sur-Issoire.

³ Certainement Magnac-Laval en Haute-Vienne.

⁴ Marie Didier, collection *L'un et l'autre*, Gallimard, Paris 2006.

⁵ Philippe Pinel (1745-1826).

⁶ *L'homme qui a libéré les fous*, Franck Nouchi, Le Monde, 7 avril 2006.

Signatures de Jean Baptiste Pussin (1793) et de Philippe Pinel (1795)

De quoi parle-t-on ?

Hospice ou hôpital ?

Pour le dictionnaire de l'Académie française de 1762⁷, les mots *hôpital* et *hospice* n'ont pas le même sens :

hospice : petite maison religieuse établie pour y recevoir les religieux du même ordre qui y passent, & où il n'y a pas assez de religieux pour y faire régulièrement le service ;

hôpital : maison fondée, destinée pour recevoir les pauvres, les malades, les passans (sic), les y loger, les nourrir, les traiter par charité. Hôpital Général, Hôpital des Incurables....

Le même dictionnaire dans sa 6^{ème} édition de 1832 constate le glissement de sens entre les deux mots : ***Hôpital se disait également, autrefois, de certains établissements auxquels on donne aujourd'hui le nom d'hospice, tels que l'hôpital des orphelins, l'Hôpital des fous, etc.***

Chronologie rapide de l'hospice de Bicêtre⁸

En 1633, Louis XIII décide la construction « au lieu et place du château de Bicêtre » en ruines, d'un bâtiment destiné à la commanderie de saint Louis, pour y loger les « soldats estropiés, vieux et caducs ». Saint Vincent de Paul y fait admettre également en 1647 l'œuvre nouvelle des Enfants Trouvés.

Le 27 avril 1656, Louis XIV crée l'Hôpital Général destiné au renfermement des vagabonds et des mendiants qui pullulent à Paris ; les bâtiments récemment construits par Lemercier à Bicêtre sont affectés aux hommes tandis que la Salpêtrière⁹ reçoit les femmes.

L'Hôpital général comprend d'autres établissements tels que La Pitié et Scipion, installés dans ce qui est aujourd'hui le 13^{ème} arrondissement de Paris.

La Maison ouvre le 7 mai 1657.

Les locaux existants se montrent rapidement trop exigus, obligeant à d'importants travaux de rénovation et d'agrandissement qui vont durer pratiquement jusqu'à la Révolution. L'approvisionnement en eau et l'assainissement posent de difficiles problèmes. Aussi, l'architecte Boffrand¹⁰ fait creuser en 1733 le Grand Puits et édifie les Réservoirs que

⁷ Ces dictionnaires anciens ont été consultés sur le site Internet ARTFL, émanation de l'université de Chicago.

⁸ Recopié du site Internet chk-bicetre.scola.ac-paris.fr et de nombreux documents officiels.

⁹ Entrée dans l'histoire littéraire et musicale par l'œuvre de l'abbé Prévost, reprise par les musiciens Massenet et Puccini, *Manon Lescaut*.

¹⁰ Boffrand Germain, architecte français, né à Nantes (1667-1754). Il a travaillé en Lorraine (château de Lunéville et de Commercy) et à Paris (hôtel de Soubise). *Petit Larousse Illustré*.

l'on peut encore visiter ; son collègue Viel réalise dans d'anciennes carrières un vaste puisard. A la fin de l'Ancien Régime, Bicêtre comprend donc un ensemble imposant de bâtiments ordonnés autour de cours et de jardins.

Les bâtiments de Bicêtre

Les diverses catégories d'administrés étaient alors réparties en cinq divisions principales, sous la dénomination d'emplois, savoir¹¹ :

1^{er} emploi	<i>maison de force¹²</i>	
	<i>prisonniers aux lettres de cachet</i>	
	<i>cachots</i>	
	<i>cabanons</i>	
	<i>infirmerie de Saint-Roch</i>	
	<i>cuisine</i>	
	<i>lingerie</i>	
	<i>habillement</i>	
	<i>provision et paneterie</i>	
2^{ème} emploi	<i>bons pauvres</i>	<i>dortoir Saint-Joseph</i>
		<i>grands paralytiques</i>
		<i>petits paralytiques</i>
3^{ème} emploi	<i>bons pauvres</i>	<i>dortoir Saint-Mayeul</i>
		<i>dortoir Saint-Philippe</i>
		<i>dortoir Saint-André</i>
		<i>dortoir Saint-Nicolas</i>
	<i>anciens tisserans (sic) travaillant pour la maison</i>	<i>dortoir Saint-René</i>
	<i>enfants de la maîtrise</i>	<i>dortoir Saint-Augustin</i>
4^{ème} emploi	<i>bâtiment neuf et ses dépendances</i>	
	<i>pavillon Saint-Prix (Aliénés)</i>	<i>dortoir Saint-Fiacre</i>
		<i>dortoir Saint-François</i>
		<i>dortoir de Saint-Jean</i>
		<i>dortoir de la Visitation</i>
5^{ème} emploi	<i>quartier de la Miséricorde (vénériennes)</i>	
	<i>quartier Saint-Eustache (vénériens)</i>	
	<i>quartier Saint-Charles (convalescents)</i>	
	<i>quartier Saint-Martin (enfants de la correction)</i>	
	<i>dortoir Saint Louis (anciens gardes retraités)</i>	
	<i>dortoir des matelassiers et couverturiers</i>	

¹¹ D'après Bru P., *Histoire de Bicêtre*, Lecrosnié et Babé, Paris 1890 (site Gallica)

¹² Prison.

Les noms de ces *emplois* et leur affectation sont cités dans les actes de décès jusqu'en 1794.

Le personnel de Bicêtre

La direction de l'établissement est confiée par le bureau de l'Hôpital Général à l'économe, tandis que la supérieure des officières (nous dirions maintenant l'infirmière générale) a la haute main sur tout ce qui concerne les pauvres et le personnel féminin.

*Ajoutons à cet état-major un **médecin**, régent de la faculté de Paris, un **maître chirurgien** (tous deux viennent une fois par semaine) alors que résident sur place un **chirurgien « gagnant maîtrise »** - équivalent d'un chef de clinique, deux **compagnons chirurgiens**, deux **apothicaires** et quelques **ecclésiastiques**.*

[...] Le nombre et la qualité du personnel subalterne, mal payé, laisse en permanence à désirer.

Qui était admis à Bicêtre

Les bons pauvres

Nés et habitant à Paris, ayant plus de 70 ans munis d'un certificat d'indigence et de bonnes mœurs : logés gratuitement et vêtus de même ;

Les pensionnaires

Personnes âgées ou infirmes et de condition modeste qui versent à l'hospice une redevance annuelle. Ces derniers ont droit à une nourriture plus abondante que celle de l'ordinaire.

*La **nourriture est servie une fois par jour** et consommée dans les dortoirs.*

*Les **lits sont collectifs** : on y couche tête-bêche au nombre de trois à six.*

Dans le but d'occuper les pensionnaires, quand ils sont valides, on crée des ateliers divers : couteliers, tonneliers, drapiers, savetiers, vinaigriers, tailleurs de pierre...

L'apogée de l'entreprise industrielle bicestroise se situe au début du 18^{ème} siècle. On s'aperçoit ensuite qu'il est plus économique d'acheter à l'extérieur que de faire fabriquer dans l'établissement.

Quand vient la Révolution, la gestion de l'hôpital général qui groupe une dizaine d'établissements et secourt 15.000 individus s'avère de plus en plus malaisée car le règlement n'a pas évolué depuis la fondation.

Malgré son nom, l'Hôpital Général n'a pas vocation d'accueillir les malades qui sont en règle générale dirigés vers l'hôtel Dieu.

Les aliénés

*Chez les insensés, jusqu'autour de 1830, les adultes sont mêlés aux enfants. A ces derniers on tente d'enseigner le catéchisme et l'écriture. Les sujets tranquilles sont séparés des agités, les furieux sont enchaînés. C'est à **Bicêtre**, en 1770, qu'un tapissier, **Guilleret**, invente la **camisole de force**. Les fous et les idiots sont mélangés avec les épileptiques mais aussi des délinquants. **Les aliénés tranquilles et les idiots peuvent, dans la journée, se promener dans les cours.***

*Le public est d'ailleurs admis à les contempler tous les jours comme des sujets de **curiosité** : le gouverneur et le personnel y trouvent sans doute quelque intérêt financier.*

En 1794 et 1795, Pinel exerce brièvement à Bicêtre les fonctions de médecin des aliénés. Aidé du gouverneur de l'emploi¹³ Pussin, il entreprend une véritable révolution dans

¹³ Comparable à un chef de service actuel.

le traitement des malades mentaux, abolissant toute pratique inhumaine et supprimant en particulier les chaînes.

Plus tard, on utilise les fous à divers travaux (terrassements, travaux agricoles à la ferme Sainte Anne, établissement hospitalier fondé par Anne d'Autriche et qui dépend de Bicêtre jusqu'en 1846). **Les aliénés criminels sont enfermés dans un bâtiment circulaire spécial, la Sûreté ou la Force, dont certains parviennent cependant à s'échapper.**

Les enfants eux ne seront regroupés qu'à partir de 1833 dans un local particulier.

Les vénériens

A sa fondation, le règlement interdisait à l'hôpital général d'accueillir des vénériens. Mais la règle s'avère inapplicable et dès 1661, il y a 250 « gâtés ». Le traitement qui leur est réservé est particulièrement rude : on commence par les fouetter pour les punir de leur débauche puis c'est l'isolement et le traitement pendant un mois : on les frotte avec une pommade au mercure ce qui rend leur situation sanitaire encore pire : salivation, ulcération buccale, édentation.

Les vénériens quittent Bicêtre en 1792 pour l'hôpital du faubourg Saint-Jacques.

La prison

Bicêtre offre l'illustration la plus saisissante de l'étroite collaboration établie sous l'ancien régime entre les hôpitaux, les asiles et les prisons. Dès sa fondation, l'Hôpital Général est muni de locaux disciplinaires réservés aux mauvaises têtes nullement rares parmi les mendiants enfermés.

Très vite l'habitude est prise de faire incarcérer dans les locaux de Bicêtre un nombre toujours plus important de délinquants ou de suspects. Ils sont répartis entre les cabanons (cellules particulières dévolues aux sujets emprisonnés sur lettre de cachet et payant pension) et les trois salles de **Force** où s'entassent dans chacune jusqu'à 70 prisonniers. Ceux-ci sont réduits à l'oisiveté, à l'exception de ceux qui sont employés au poli des glaces.

Il y a des révoltes et des évasions.

A la veille de la Révolution, on compte à Bicêtre près de 500 détenus, dont Latude¹⁴.

Des garçons de moins de 25 ans (âge de la majorité) sont enfermés à la Correction, en général à la demande de leur famille qui paye parfois une pension.

La Révolution va entraîner des libérations et des massacres. A la suite d'un rapport de Mirabeau, on remet en liberté les prisonniers des lettres de cachet et les détenus enfermés sans jugement.

Le 17 avril 1792 a lieu à Bicêtre le premier essai de la guillotine sur trois cadavres en présence notamment de divers médecins : Pinel, Cabanis, et bien sûr Guillotin. En septembre de la même année survient le tragique épisode des massacres de Bicêtre où sont assassinés à coups de gourdin par une bande de prétendus « patriotes » près de deux cent détenus, aussi bien des adultes que des enfants.

Bicêtre garde sa prison jusqu'en 1836. On isole dans un des cachots blancs les condamnés à mort pendant les 40 jours de répit que leur vaut leur pourvoi en cassation. Quittent ainsi Bicêtre pour l'échafaud **Cadoudal**, les **quatre sergents de la Rochelle** etc. C'est aussi de Bicêtre que part trois fois par an en direction de **Brest** la chaîne pour le **bagne**. La première, composée de 150 forçats, le 10 septembre 1793 ; la dernière le 19 octobre 1836. A la fin de la même année, les derniers détenus de Bicêtre sont transférés à la Roquette, à Paris.

Répartition des personnes mortes à Bicêtre, originaires de Paris et des départements français actuels

Français ou étrangers ?

¹⁴ Aventurier français (1725-1805).

Les vérifications faites au fur et à mesure du dépouillement des actes de décès démontrent que les employés de Bicêtre ont, en général, commis peu d'erreurs sur les noms de lieu, l'attribution des départements ou des pays.

Un certain nombre de ces erreurs ont été corrigées, les mises à jour (changement de nom ou rattachement de commune) ont été faites dans la mesure du possible. Il n'empêche que quelques communes n'ont pu être déchiffrées ou identifiées.

Bref, comme tous les relevés de ce genre, celui-ci n'est pas exempt d'erreurs que nos lecteurs auront la gentillesse de pardonner et, surtout, de nous signaler.

Les employés aux écritures de Bicêtre ont même précisé la nationalité des défunts ce qui a permis d'établir le tableau ci-dessous des citoyens français ; puisque tous ceux qui n'étaient pas signalés comme étrangers (Suisse, Allemand, Belge, etc.), ont été considérés comme de nationalité française.

Les chiffres

De 1793 à 1802, les registres de décès de Gentilly contiennent 4436 actes, dont 4107 concernent des personnes de sexe masculin, décédées dans l'enceinte de l'hôpital de Bicêtre. Ces personnes étaient âgées de 1 à 96 ans.

Sur les 48 enfants, âgés d'un an à douze ans révolus, on compte six enfants trouvés ou abandonnés. Les autres enfants étaient, en général, enfants du personnel de l'hôpital.

AGE	NOMBRE	OBSERVATIONS
moins de 12 ans	48	12 ans était l'âge où un(e) enfant commençait à travailler
de 13 à 25 ans	167	25 ans était l'âge de la majorité
de 26 ans à 96 ans	3860 ¹⁵	

Personnes de nationalité française décédées à Bicêtre

département	décédés	région
Paris	1177	Île-de-France
Yvelines	145	
Seine-et-Marne	137	
Val-d'Oise	80	
Val-de-Marne	66	
Hauts-de-Seine	54	
Essonne	47	
Seine-Saint-Denis	36	
	1742	Total Île-de-France
Oise	127	Picardie
Somme	114	
Aisne	72	
	313	Total Picardie
Haute-Marne	81	Champagne-Ardenne
Marne	81	

¹⁵ Le total de ces trois nombres ne correspond pas au total général car certains actes ne mentionnent pas l'âge des décédés.

Aube	60	
Ardenne	44	
	268	Total Champagne-Ardenne
Yonne	95	
Côte-d'Or	68	
Saône-et-Loire	33	
Nièvre	20	
	216	Total Bourgogne
Eure-et-Loir	54	
Loiret	45	
Indre	18	
Indre-et-Loire	18	
Loir-et-Cher	17	
Cher	16	
	168	Total Centre
Meuse	64	
Meurthe-et-Moselle	46	
Moselle	38	
Vosges	13	
	161	Total Lorraine
Manche	56	
Calvados	50	
Orne	39	
	145	Total Basse-Normandie
Savoie	33	
Rhône	32	
Haute-Savoie	27	
Ain	15	
Loire	14	
Isère	9	
Drôme	5	
Ardèche	1	
	136	Total Rhône-Alpes
Nord	59	
Pas-de-Calais	45	
	104	Total Nord-Pas-de-Calais
Puy-de-Dôme	35	
Cantal	34	
Allier	17	
Haute-Loire	14	
	100	Total Auvergne
Haute-Saône	37	
Doubs	32	
Jura	23	
Territoire-de-Belfort	7	
	99	Total Franche-Comté
Seine-Maritime	54	
Eure	44	
	98	Total Haute-Normandie
Sarthe	34	
Maine-et-Loire	21	
Mayenne	15	
Loire-Atlantique	4	
Vendée	4	

	78	Total Pays de la Loire
Creuse	34	Limousin
Haute-Vienne	25	
Corrèze	9	
	68	Total Limousin
Ille-et-Vilaine	21	Bretagne
Finistère	7	
Morbihan	6	
Côtes d'Armor	1	
	35	Total Bretagne
Haute-Garonne	9	Midi-Pyrénées
Aveyron	7	
Gers	6	
Lot	3	
Ariège	2	
Tarn	2	
Hautes-Pyrénées	1	
Tarn-et-Garonne	1	
	31	Total Midi-Pyrénées
Vienne	12	Poitou-Charentes
Deux-Sèvres	7	
Charente	4	
Charente-maritime	4	
	27	Total Poitou-Charentes
Alpes-de-Haute-Provence	6	Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Bouches-du-Rhône	6	
Var	4	
Vaucluse	4	
Hautes-Alpes	2	
Alpes-maritimes	0	
	22	Total Provence-Alpes-Côted'Azur
Gironde	6	Aquitaine
Dordogne	5	
Lot-et-Garonne	4	
Pyrénées-Atlantiques	3	
Landes	2	
	20	Total Aquitaine
Bas-Rhin	11	Alsace
Haut-Rhin	6	
	17	Total Alsace
Gard	4	Languedoc-Roussillon
Hérault	4	
Aude	2	
Pyrénées-Orientales	2	
Lozère	1	
	13	Total Languedoc-Roussillon
Corse	1	Corse
	1	Total Corse
	3860	Total

Une seule personne est originaire d'Outre-Mer : il s'agit de Jean Pierre MARCELLIN, célibataire, doreur, âgé de 72 ans, né dans la paroisse de Saint-Paul à l'île Bourbon, renommée île de la Réunion en 1793.

Les citoyens du Val-de-Marne morts à l'hôpital de Bicêtre

Pendant ces dix années, les citoyens de 24 communes du Val-de-Marne ont fini leur vie loin de leur clocher natal.

Ne soyons pas étonnés si ces indigents viennent de communes situées le long des grands axes de circulation, que ce soit la Seine ou la route de Fontainebleau, future nationale 7. S'il ne trouvait pas leur place sociale dans leur paroisse, il leur était facile d'aller à Paris tenter leur chance.

ARCUEIL¹⁶

FOURNIER Pierre, 70 ans, jardinier, célibataire, décédé le 30 décembre 1795 (10 nivôse 4)

SIXDENIERS Pierre, 70 ans, vigneron, époux d'Anne **LEBEAU**, décédé le 18 janvier 1796 (28 nivôse 4)

BONHOMME Louis, 65 ans, berger, époux de Marie **ADAM**, décédé le 3 décembre 1799 (12 frimaire 8).

*Fils de Louis, berger et de Marguerite **CHATENAY**. Il a eu pour parrain Etienne **BAGARD**, berger de Gentilly et pour marraine Marie Anne **CHENARD**, femme de Nicolas **BONHOMME**, bourgeois de Paris, de la paroisse Saint-Martin ;*

RENARD Jean Baptiste, 78 ans, vigneron, époux de Madelon **COUTANCIER**, décédé le 11 décembre 1802 (20 frimaire an 11). Il a été baptisé le 11 juin 1724 à Arcueil, fils de Claude René, vigneron, et de Marie **BARDIN**.

BOISSY-SAINT-LEGER

PILLON Jean François, 74 ans, jardinier, veuf de Madeleine Toussaine **DUBRAY**, décédé le 13 avril 1802 (23 germinal an 10)

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

PIGET Louis, 67 ans, maréchal, veuf de Marie Anne **FLEURY**, décédé le 6 octobre 1795 (14 vendémiaire an 4)

CHARENTON-LE-PONT

BOURICHE Gabriel, 65 ans, manœuvre, célibataire, décédé le 3 avril 1794 (14 germinal an 2) ;

LECOMPTE Benoît Charles, 63 ans, jardinier, veuf de Marie Claude **PETIT**, décédé le 5 février 1796 (16 pluviôse an 4) ;

GROSEAU Antoine Nicolas, 63 ans, relieur, veuf de Marie Thérèse **PLANGENET**, décédé le 13 janvier 1797 (24 nivôse an 5) ;

GAREAU Louis François, 84 ans, ancien marchand tapissier à Paris, veuf de Marie Madeleine **CONFESSEUR**, décédé le 16 février 1798 (28 pluviôse an 6) ;

¹⁶ Les informations complémentaires d'état civil ont été trouvées dans les microfilms et le site Internet des AD 94.

FÉLIX Pierre, 69 ans, profession non précisée, veuf de Marie Magdeleine **PERRON**, décédé le 15 mars 1799 (25 ventôse an 7)

CHENNEVIERES-SUR-MARNE

ROY Alexandre, 24 ans, vigneron, célibataire, décédé le 8 novembre 1795 (17 brumaire an 4)

CHOISY-le-ROI

BOUTIGNY Claude, 59 ans, charretier, veuf de Catherine **PRUNIER**, décédé le 13 avril 1800 (23 germinal an 8).

*Il était le fils de Laurent **BOUTIGNY**, journalier à Choisy et de Françoise **BONVOISIN**. Baptisé le 26 avril 1741, il a eu pour parrain Claude **DULAC**, commis des bâtiments du roi et pour marraine Julie (**FER**)**MONT**. Son père, mort à Choisy, à l'âge de 35 ans, le 18 avril 1742, était originaire de la paroisse de Vignats (Calvados), diocèse de Sées. Sa mère s'est remariée le 12 février 1748 à Choisy avec Augustin **JOUIN**, né à Rouelly (Manche), mais elle meurt à 39 ans, le 14 avril 1750 en accouchant d'une petite fille qui ne lui survivra que quatre jours.*

CRETEIL

MIGNOT Paul, 75 ans, menuisier, veuf de Charlotte **FÉCY**, décédé le 23 février 1796 (4 ventôse an 4) ;

LIÉDÉ Antoine, 68 ans, jardinier, veuf de Thérèse **LANERET**, décédé le 16 novembre 1800 (25 brumaire an 9) ;

*Baptisé le 28 mars 1732 à Créteil, fils de Bernard, vigneron et de Marie Charlotte **BOUILLON**. Parrain : Antoine **RICHARD** ; marraine : Anne **MONANT**.*

BRISSET François Laurent, 51 ans, employé pour les régiments, époux de Marie Adélaïde **LEMOINE**, décédé le 5 mai 1802 (15 floréal an 10)

FONTENAY-SOUS-BOIS

CONTANT Nicolas, 59 ans, jardinier, célibataire, décédé le 2 novembre 1795 (11 brumaire an 4) ;

MÉRILLON Claude Nicolas, 72 ans, jardinier, époux de Pierrette **LAMAURY**, décédé le 4 janvier 1796 (14 nivôse an 4) ;

FRANÇOIS Jean Marie, 15 ans, décédé le 17 mars 1798 (27 ventôse an 6) ;

COULON Jean Philippe, 70 ans, journalier, veuf de Marie Geneviève **LAPIE**, décédé le 29 décembre 1798 (9 nivôse an 7)

LELARGE Jacques, 51 ans, metteur en œuvre, célibataire, décédé le 9 septembre 1801 (19 frimaire an 9)

FRESNES

LAGOUTTE Jean Etienne, 76 ans, vigneron, veuf de Marie Anne **BAILLARD**, décédé le 13 janvier 1796 (24 nivôse an 4)

GENTILLY

GALLANT Saturnin Gabriel, 74 ans, terrassier, époux de Marie Geneviève **LANGE**, décédé le 6 septembre 1794 (20 fructidor an 2) ;

VINCENT Louis Edmé, 62 ans, menuisier, époux de Marie Anne **BUISSARD**, décédé le 3 octobre 1795 (11 vendémiaire an 3) ;

CLERSIN Denis François, 63 ans, garçon blanchisseur, célibataire, décédé le 19 décembre 1795 (28 frimaire an 4)

IVRY-SUR-SEINE

BARNIER Jacques, 87 ans, jardinier, époux de Gabrielle **GINOUX**, décédé le 10 septembre 1793 ;

BOURDILLAT Jean, 49 ans, vigneron, veuf de Françoise **CHARPENTIER**, décédé le 30 décembre 1796 (10 nivôse an 5) ;

DELAGE Charles Noël, 36 ans, profession inconnue, décédé à la Folie, le 26 juin 1799 (8 messidor an 7)

L'HAÏ-LES-ROSES

FROTIER François Maximilien, 54 ans, vigneron, célibataire, décédé le 12 juin 1797 (24 prairial an 5)

MAISONS-ALFORT

LACROIX Jean Noël, 60 ans, charretier, veuf de Madeleine **PICHARD**, décédé le 30 novembre 1795 (9 frimaire an 4)

NOGENT-SUR-MARNE

ANCELET Alexis, 80 ans, vigneron, célibataire, décédé le 16 mars 1800 (25 ventôse an 8)

ORLY

BAZIN François, 68 ans, ancien gendarme à la résidence de Choisy-sur-Seine, célibataire, décédé le 21 novembre 1795 (30 brumaire an 4) ;

BASIN Pierre, 81 ans, ancien maître jardinier à Vitry-sur-Seine, veuf de Marie **MARIÉ**, décédé le 8 avril 1899 (19 germinal an 7) ;

HALLÉ André, 68 ans, officier de bouche, célibataire, décédé le 12 avril 1801 ((22 germinal an 9)

RUNGIS

GODIN Nicolas Jean, 70 ans, cordonnier, époux de Gabrielle **ROUILLY**, décédé le 16 juin 1801 (27 prairial an 9)

SAINT-MAURICE

MONOT Nicolas, 86 ans, carrier, célibataire, décédé le 23 avril 1797 (4 floréal an 5)

THIAIS

BOURGUET Jacques, 79 ans, maître jardinier fleuriste, époux de Suzanne **LE CŒUR**, décédé le 9 août 1794 (22 thermidor an 2)

VALENTON

MARIE Charles Eusèbe, 71 ans, domestique, veuf de Marie Félicité **CAPRONIERE**, décédé le 26 juillet 1794 (8 thermidor an 2)

VILLECRESNES

MALVAUT Marie Pierre, 11 ans, fils de Pierre, maréchal, et de Jeanne **JAGU**, décédé le 19 février 1799 (1^{er} ventôse an 7). L'acte de décès ne précise pas si les parents étaient pensionnaires ou employés de l'hôpital.

L'an mil sept cent quatre vingt sept, le vingt sept juin a été baptisé, né du vingt quatre, Jean Pierre Marie, fils de Pierre Malvaut, maréchal en cette paroisse, et de Jeanne Jagu, son épouse. Le parrein a été Pierre Dagincourt, piqueur de son altesse Monseigneur le prince de Conti, oncle de l'enfant et la mareine Marie Elisabeth Chevalier, femme d'Antoine Lavigne, demeurant à Grosbois qui ont signé avec nous./ P. Dagincourt ; M. E. Chevallier Caderelle, Curé

VILLEJUIF

ROBEQUIN Jean, 63 ans, ancien garçon de cave, maison nationale de la Salpêtrière à Paris, célibataire, décédé le 31 mars 1799 (11 germinal an 7) ;

MULOT Jean Pierre, 65 ans, brasseur, époux d'Angélique **DAIGNE**, décédé le 8 janvier 1801 (18 nivôse an 9).

*Il était le fils de Jean **MALOT**¹⁷, vigneron, originaire d'Epinau-sur-Orge (Essonne) et de Marie Madeleine **DESMURS**, de Villejuif, fille de René **DESMURS** et de Marie **SURO**. Jean Pierre **MULOT** a été baptisé le 14 mars 1736 à Villejuif.*

CRETTE Nicolas, 74 ans, journalier, veuf de Marie **LEROY**, décédé le 30 septembre 1802 (8 vendémiaire an 11).

*Il est né le 18 avril 1728 à Villejuif, fils de Jean et de Marie Jeanne **BARILLÉ**. Ses parents s'étaient mariés le 30 août 1723 à Villejuif¹⁸. Jean **CRETTE**, vigneron, était fils de Jean, vigneron et ancien marguillier, et de Jeanne **SANDRIN**. Sa mère était la fille de feu Louis **BARILLET** et de Geneviève **CHEVALIER**.*

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

GUILLON Jean Baptiste, 68 ans, vigneron, célibataire, décédé le 9 janvier 1796 (19 nivôse an 4) ;

GODFROY François Nicolas, 28 ans, commis marchand, célibataire, décédé le 5 mars 1797 (15 ventôse an 5) ;

PION René François, 68 ans, cultivateur, célibataire, décédé le 2 mai 1798 (13 floréal an 6)

VINCENNES

ANTOINE dit RIGOLET Armand, 69 ans, frotteur, veuf de Françoise **LANGLOIS**, décédé le 14 septembre 1795 (28 fructidor an 3) ;

MAUNY Pierre Etienne, 63 ans, domestique, célibataire, décédé le 27 septembre 1795 (5 vendémiaire an 4) ;

¹⁷ Son mariage le 31 janvier 1735 à Villejuif (BMS Villejuif, 1728-1735, page 110).

¹⁸ BMS 1718-1727, 94076_023, page 59.

RENARD Charles Gabriel, 65 ans, époux de Christine **TOUSSAINT**, ouvrier de la manufacture des glaces, décédé le 1^{er} février 1796 (12 pluviôse an 4) ;

DOUBLEDENT Jean, 72 ans, porteur d'eau, veuf de Marguerite **LE GROS**, décédé le 21 novembre 1796 (30 brumaire an 5) ;

HENAULT Jean Louis, 80 ans, jardinier, veuf de Marie Anne **CHARTON**, décédé le 10 décembre 1800 (19 frimaire an 9) ;

DORRY Jean Nicolas, 77 ans, jardinier, veuf de Marie Claude **CHAUVIN**, décédé le 14 septembre 1801 (24 frimaire an 9).

*Il avait été baptisé le 24 juillet 1725 à Notre-Dame de la Pissotte, fils de Jean François **DORY** et de Madeleine **LEBOEUF**. Parrain : Jean Michel **Picot**, fils de Michel et marraine Marie Jeanne **MAUCOURANT**, fille de Martin.*

*Le couple Jean Nicolas **DORRY**-Marie Claude **CHAUVIN** s'était marié le 29 janvier 1752 à Vincennes.*

VITRY-SUR-SEINE

DUQUERRES Pierre, 66 ans, maçon, époux en secondes noces de Madeleine **MENON**, décédé le 4 décembre 1795 (13 frimaire an 4)

FOREST Jean, 74 ans, compagnon menuisier, veuf de Jeanne Barbe **GUILLEMAIN**, décédé le 28 avril 1799 (9 floréal an 7)

à suivre....

Michèle Servera

N°24



19

5

GRAND PUIITS DE BICÊTRE

MONUMENT

HISTORIQUE

5^m DE DIAMÈTRE - 58^m DE PROFONDEUR DONT 28^m CREUSÉS DANS LE ROC

CONSTRUIT DE 1733 A 1735 PAR L'ARCHITECTE GERMAIN BOFFRAND POUR
L'ALIMENTATION EN EAU DE L'HOSPICE DE BICÊTRE. LA MANŒUVRE DES
2 SEAUX CONTENANT CHACUN 220^{litres} FUT FAITE D'ABORD PAR 12 CHEVAUX, PUIS
PAR 72 PRISONNIERS REMPLACÉS ENSUITE PAR LE MÊME NOMBRE
D'ALIÉNÉS OU ÉPILEPTIQUES - ENFIN EN 1858 L'ADMINISTRATION FIT
INSTALLER 3 POMPES MUES PAR UNE MACHINE FIXE D'UNE FORCE DE
15 CHEVAUX VAPEUR. DEPUIS 1903 CE PUIITS EST DESAFFECTÉ, L'ALIMENTATION DE
L'HOSPICE EN EAU DE SOURCE ÉTANT ASSURÉE PAR L'INSTALLATION DE 3 RÉSERVOIRS
EN BÉTON ARMÉ D'UNE CONTENANCE TOTALE DE 1200 MÈTRES CUBES



Notre banlieue en 1889

A la fin du 19^{ème} siècle, il existait de très nombreux journaux avec des tirages importants. Pour fidéliser leurs lecteurs, les directeurs de ces publications, avaient trouvé un moyen révolutionnaire : publier une histoire dont chaque épisode se terminerait par un coup de théâtre, obligeant le lecteur à acheter le journal du lendemain. La dernière ligne de l'épisode était d'ailleurs suivie de la formule : « la suite à demain... »

En 1889, *Le Petit Journal*, quotidien parisien, s'était acquis les services de **Xavier de Montépin**¹ qui s'illustra dans ce genre. La deuxième partie, intitulée *la tireuse de carte*, de son roman *Marâtre*, parut dans *Le Petit Journal* en 1889.

J'en ai détaché quelques extraits où les héros délaissant Paris circulent dans notre coin de banlieue et se trouvent en relation avec les indigènes. Quel exotisme pour les lecteurs parisiens ! Et pour nous quelle chance d'avoir un petit aperçu de ces localités dans leur aspect d'il y a plus de cent ans maintenant.

11 septembre 1889²

[...] En retrouvant ici un personnage portant le nom de Félix Jarry, nos lecteurs se demandent peut-être s'il y a identité entre lui et ce Jarry que nous avons laissé en 1870 sur les bords de la Marne, aux environs de **Champigny**, par une nuit glaciale en compagnie d'Adèle Gérard, la pseudo comtesse, du cadavre du docteur Loizet et d'une patrouille allemande³.

Nous leur répondrons affirmativement. [...]

16 septembre 1889

[...] Quelle est donc cette merveille ? fit René.

Une jeune fille d'une vingtaine d'années.

Une Parisienne ?

Pas du tout, monsieur mon frère... une provinciale, et qui plus est une villageoise... une paysanne...

Une paysanne ! répéta le jeune homme un peu surpris.

Parfaitement bien ! ... C'est la fille d'une brave femme, d'une veuve, dont le mari était **fermier et horticulteur**... Une fille unique, mais à peu près sans fortune hélas ! **Elle est de Sucy-en-Brie**. Elle n'avait que quelques mois quand son père est mort. Sa brave mère a voulu qu'elle soit élevée comme une fille du monde, comme une fille riche, et l'a mise dans le même pensionnat que moi...

[...] La mère habite **Sucy** ?

Tout près du village... la ferme des Rosiers.

- un joli nom ! s'écria René.

- Cela s'appelle ainsi parce qu'autrefois, paraît-il, **cette petite ferme était entourée d'assez vastes terrains dans lesquels on cultivait des roses**. - Après la mort du fermier, la veuve a vendu ces terrains à d'autres agriculteurs, ce qui a supprimé presque complètement ses ressources....

28 octobre 1889

¹ Ecrivain français, né à Apremont (Haute-Saône) (1823-1902), auteur de romans-feuilletons et de drames populaires (*la Porteuse de pain*). *Petit Larousse illustré*.

² Les dates en tête de l'extrait sont celles du jour de parution du quotidien.

³ Cela fait beaucoup de monde à la fois !

La comtesse, ou plutôt Adèle Gérard, connaissait sur le bout du doigt les environs de Paris.

Ancienne espionne pour le compte de l'armée allemande⁴, elle avait étudié sur les cartes de l'état-major la topographie de la grande banlieue, et, douée d'une excellente mémoire, n'avait rien oublié depuis la guerre.

Le plus court moyen pour aller à l'endroit indiqué par son complice était de se rendre directement à **La Varenne-Saint-Hilaire**.

Elle monta dans un fiacre qui passait et se fit conduire à la place de la Bastille où elle prit le chemin de fer.

A La Varenne, elle **gagna pédestrement le pont de Chennevières**, le traversa, tourna sur sa droite, suivit le chemin de halage côtoyant la Marne et arriva à une longue allée de tilleuls, située juste en face de **Bonneuil** et se prolongeant jusqu'à la route départementale.

La demie après huit heures sonnait au clocher de Bonneuil quand elle atteignit le point où Jarry devait la rejoindre.

[...] Sur les bords de la Marne un silence profond, interrompu seulement par le petit clapotis de l'eau contre les rives, et par quelques aboiements de chiens de garde au lointain.

Sur la rivière des barques glissaient sans bruit, montées par des pêcheurs attardés qui regagnaient leurs demeures.

Mme Kourawieff⁵ s'assit au pied d'un tilleul, sur une sorte de banc de gazon formé par le talus d'un fossé. Sa présence ne pouvait attirer l'attention et éveiller la défiance de personne, les riverains de la Marne ayant l'habitude de venir assez souvent, le soir, s'installer sur les berges et respirer le frais.

11 novembre 1889

[...] Au bout de moins d'une minute un fiacre à deux chevaux vint se ranger le long du trottoir.

Où allons-nous, madame ? demanda le cocher.

à Bonneuil ...

Le cocher fit un bond sur son siège.

- **Bonneuil !! – s'écria-t-il, - mais ça n'est pas une course, ça ! ... c'est un voyage !! – je ne marche pas !**

- Je vous prends à l'heure... trois francs l'heure ... - Dix francs de pourboire.

- A la bonne heure... vous êtes raisonnable... - Montez...

[...] Arrivée sur la route nationale, en face du village, elle s'arrêta et le cocher se penchant pour parler à sa cliente posa cette question :

- Dans quel endroit de **Bonneuil** allons-nous ?

- Continuez jusqu'à la grande avenue qui se trouve à gauche – répondit Mme Daumont – et suivez cette avenue... - Nous allons à la maison de santé dont vous voyez les hautes murailles à travers les arbres...

4 janvier 1890

[...] Le lendemain de ce jour, à neuf heures du matin, deux hommes descendaient d'un coupé de louage à la gare du chemin de fer de Vincennes, place de la Bastille, entraient dans le vestibule et se dirigeaient vers le guichet où se délivrent les billets pour la ligne de **Brie-Comte-Robert**.

....Saturnin Rigault prit deux tickets de première classe pour **Sucy-en-Brie**, les deux hommes gravirent le large escalier conduisant aux salles d'attente, passèrent sur le quai

⁴ Il s'agit bien sûr de la guerre de 1870.

⁵ Alias la pseudo comtesse, Adèle Gérard.

d'embarquement et s'installèrent dans un compartiment où se trouvaient déjà deux personnes et où, sans échanger une parole, ils s'assirent en face l'un de l'autre.

Quand le train fit halte à la gare de **Sucy** ils descendirent et Saturnin, s'adressant au premier indigène⁶ rencontré, lui demanda :

- Pour nous rendre à la ferme des Rosiers, quel chemin faut-il prendre, monsieur⁷, s'il vous plaît ?

L'indigène répondit :

- Justement je vais par là – nous ferons route ensemble, si ça vous va, messieurs...

L'offre fut acceptée et le paysan ne quitta les étrangers qu'après les avoir conduits à cent pas du but de leur voyage matinal.

M.S.

Oraison funèbre

*Le Neuf mai mil Sept cent Soixante Seize
La Dame Boquemart de Valigny de la religion
prétendue réformée a été inhumée en son chateau
de Cersai par le commissaire nommé ;
décédée la veille a l'age de Soixante et dix Sept ans. Elle étoit originaire de
Normandie. Elle avoit acquis de M. de Montejeau², capitaine aux gardes françoises, héritier à cause de sa
femme d'une dame veuve La Barre. Ses grandes qualités particulières nous ont fait regretter
de ne pouvoir nous intéresser pour elle aprest sa mort.-----*

*Signé avec nous. Jacques Bonneau
Jean Rolland
Jean neel Boireau
L'abbé
L'abbé
L'abbé*

Villecresnes, BMS 1767-1781

Cote 94075_007, page 106

Décès de la Dame Boquemart, de Valigny, Protestante.

*L e Neuf mai mil Sept cent Soixante Seize, la Dame Boquemart de Valigny de la religion
prétendue réformée, a été inhumée en son chateau¹ par le commissaire nommé ;
décédée la veille a l'age de Soixante et dix Sept ans. Elle étoit originaire de Normandie. Elle
avoit acquis de M. de Montejeau², capitaine aux gardes françoises, héritier à cause de sa
femme d'une dame veuve La Barre. Ses grandes qualités particulières nous ont fait regretter
de ne pouvoir nous intéresser pour elle aprest sa mort.-----*

Pourquoi le curé de Villecresnes a-t-il jugé utile de rendre ainsi hommage à une hérétique ? Pourquoi n'a-t-il pas signé ce témoignage ? Que de non-dits dans ces quelques lignes !

M.S.

UNE VIEILLE FAMILLE DE SUCY : LES SOUCHET

VIII

Nicolas SOUCHET naît à Sucy le 24 octobre 1827 . C'est le second enfant du deuxième mariage de **Nicolas SOUCHET** . Son père qui avait épousé en premières noces le 3 décembre 1817 **Cécile MOREAU** s'était retrouvé veuf en 1820 . Il avait alors épousé en secondes noces **Prudence PAILLOT** .

Comme son père il est maçon .

Le 6 juin 1849 il épouse à Sucy **Julie Emilie THEVENIN** née le 29 janvier 1824 à Sucy de **Jean Baptiste** et Marie **Madeleine DAVID** . Elle est fille de confiance, l'acte ne dit pas chez quelle personne .

Ils auront quatre enfants :

- **Désirée Augustine** née à Sucy le 17 février 1850 qui épousera en 1898 **Aimable ADAM** à Vincennes
- **Désiré Auguste** né à Sucy le 27 septembre 1851 qui épousera **Albertine GATEFIN** à Sucy.
- **Henry** né à Sucy le 7 février 1854
- **Paul** né à Sucy le 20 mars 1856 qui épousera **Marie Alexandre CORSIN** à Sucy en 1887

Julie Emilie THEVENIN meurt le 13 mars 1860 à l'âge de 31 ans .

Nicolas SOUCHET qui se retrouve veuf avec trois jeunes enfants doit se remarier et pour se faire il choisit d'épouser la sœur de sa femme, **Marie Emilie THEVENIN** . Mais pour cela il lui faut une autorisation sous la forme d'un décret impérial, signé « *NAPOLEON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale Empereur des Français* » , qui sur rapport du Garde des Sceaux, Ministre Secrétaire d'Etat au Département de la Justice décrète ce qui suit : *la prohibition portée par l'article 162 du Code Napoléon est levée en ce qui concerne le sieur Nicolas SOUCHET et la demoiselle Marie Emilie THEVENIN.*

Le épousés ont dû fournir, lui les actes de décès de son père, de sa mère et de ses grands parents paternels et maternels et elle l'acte de décès de son père . Ils se marient à Sucy le 2 février 1861 .

Marie Emilie a 25 ans, elle exerce la profession de couturière

Il n'auront qu'un seul enfant

- **Alphonse** qui naît à Sucy le 29 juillet 1864 que nous retrouverons épiciier à Saint Maur.

Nicolas Henry SOUCHET meurt à La Varenne le 23 avril 1875 à l'âge de 48 ans ;

Philippe Joseph arrivé à Sucey le treize novembre an 11.
(3 janvier 1802), 2^e Emma d'Arpentin. Noire Julia
Marie Souchet arrivée à Sucey le quatre mars mil-huit-cent-
quarante-sept, 3^e celui de Guillot Jean Henry, arrivé à
Crotat (même) le neuf décembre mil-huit-cent-trente-
six, 4^e celui de Olivier Noire flammevère arrivé à
Sucey le quatorze juillet mil-huit-cent-trente-huit.
La future l'acte de décès de son père arrivé en cette commune
le vingt-quatre décembre mil-huit-cent-quarante.
Enseigné l'expédition du décret Impérial sous-transmis
les actes de publication faits & affichés en cette commune
les dimanches vingt & vingt-sept janvier derniers sans
opposition & après avoir vu ces pièces pour être
communiées nous en avons donné lecture aux parties & aux
témoins ci-après nommés & qualifiés ainsi que de
chapitre six du titre du mariage, sur les droits & devoirs
respectifs des époux, les comparants de & interpellés
ont à l'instant déclaré qu'il n'y a pas eu de contrat
de mariage entre les futurs. Ensuite nous avons vu
la déclaration du futur Souchet Nicolas Henry qu'il
prend pour sa légitime épouse demoiselle Chevenin
Noire Emile & celle de la demoiselle Chevenin
Noire Emile qu'elle prend pour son légitime époux
le futur Souchet Nicolas Henry. En conséquence
nous avons déclaré au nom de la loi que le futur Souchet
Nicolas Henry & demoiselle Chevenin Noire Emile
sont unis par le mariage, tout ce qui dessus fait
publiquement en présence & du consentement de la
mère de l'épouse & aussi en présence communale
du côté de l'époux de Monsieur Chazot Joseph Nicola
cantonnier, âgé de quarante-quatre ans & Guillot Jean
Fabrice, Maçon, âgé de trente-trois ans, tous
cinq locaux sujets de l'épouse. Du côté de l'épouse
Chevenin Jean Baptiste, Maçon, âgé de
vingt-neuf ans & Chevenin Adrien, Maçon, âgé
de vingt-trois ans tous deux frères de l'épouse



& tous quatre demeurant en cette Commune
lesquels ont signé avec nous adjoints au maire, excepté
la mère de l'épouse qui a déclaré ne savoir signer de ce
interpellée. Suivant la loi, après lecture faite aux parties
& aux témoins.

Jellet Souchet & Chevenin
Chevenin Chevenin Chazot
Carnot & Fagot.

N^o 5

Mariage Entre
Thomas Bugin
André François
& Rodelle
Augustine
5 février

En mardi cinq février mil-huit-cent-soixante-un, onze
heures du matin, en la salle de la mairie sont comparus
devant nous membre du Conseil municipal de la Commune
de Sucey, remplissant par délégation du maire embelli les
fonctions d'officier de l'état civil le futur Thomas
Eugène André François, boucher, âgé de vingt-cinq ans
& deux mois, demeurant en cette commune, né en celle de
Sucey-en-Bas (Seine-et-Oise), le vingt-trois novembre
mil-huit-cent-trente-cinq, fils majeur & légitime de Thomas
Pierre François, boucher, âgé de cinquante-neuf ans & de Philippe
Noémie Catherine, son épouse, âgée de cinquante-quatre ans
demeurant ensemble à Paris rue Charlot au n^o 104 bis
quarante-sept, d'une part. — Et demoiselle Rodelle
Augustine, couturière, âgée de dix-neuf ans, demeurant avec
ses père & mère en cette Commune, en celle est née le dix-neuf
février mil-huit-cent-quarante-deux, fille mineure &
légitime de Rodelle Auguste, rentier en bâtiments, âgé de
cinquante ans & de Vierge Anna Josephine, son épouse, âgée
de trente-huit ans, d'autre part. Lesquels nous ont représenté
leurs actes de naissance. Le futur l'acte d'exemption du
service militaire lui délivré par Monsieur les membres
du Conseil d'administration de la Préfecture Division militaire
Monsieur de Carles le vingt-cinq février mil-huit-cent-
cinquante-neuf. Les actes de publication faits & affichés
en cette Commune les dimanches vingt & vingt-sept janvier
derniers sans opposition. Et après avoir vu ces pièces pour

Nous avons entrepris de travailler sur une paroisse du département, en l'occurrence Sucy en Brie, pour avoir une image précise de l'évolution démographique de cette ville sur une période assez longue .

A cet effet après avoir dépouillé entièrement les registres de l'Ancien Régime, nous avons entrepris d'étudier comment vivait une ville d'environ 1500 âmes à 4 lieues de Paris en consultant les registres de baptêmes, mariages et sépultures .

Les registres de Sucy commencent en 1658 pour les baptêmes et les sépultures et en 1662 pour les mariages .

Ils sont bien tenus, d'une lecture facile et ne comportent que très peu de trous .

La population y est très stable, le terroir suffisant à nourrir ses habitants .

La première partie de notre étude se propose de traiter des mariages de 1662 à 1792 soit sur une période de plus de 2 siècles .

LES MARIAGES

De tous les sacrements le mariage est celui qui engage de façon visible et patente la destinée d'un individu . Il quitte ses parents, fonde un autre foyer, change souvent de demeure . La femme ajoute au sien un autre nom, sa condition peut changer du tout au tout . Chaque mariage est un départ .

L'importance de la démarche et son coût justifient la préparation fort longue des festivités . Nous nous limiterons ici à la seule étude démographique du mariage en notant tout d'abord que le choix de la date du « grand jour » était lié à certaines contraintes .

On ne peut d'ailleurs guère parler du « choix » de cette date . Les couples sont tributaires des rythmes de la nature qui déterminent l'époque des gros travaux et celle des revenus du travail . A ces contraintes s'ajoutent les obligations religieuses . En raison des temps prohibés les périodes favorables au mariage se trouvent réduites à quelques mois, les mêmes pour toute la région (cf. le tableau) .

Les mois du mariage

Une étude portant sur 834 mariages de 1668 à 1789 montre qu'à Sucy leur répartition dans l'année n'est pas différente de celle des villes et villages de la Généralité de Paris . Les quatre mois où l'on célèbre le plus de mariages sont dans l'ordre : février, janvier, novembre et mai . Les mois délaissés : mars, avril, décembre le sont pour des raisons religieuses : carême et advent, périodes de jeûne . Par contre-coup se trouvent valorisées les périodes intermédiaires de janvier et février qui voient se marier les fiancés des veillées d'hiver . Les travaux des champs étant suspendus on dispose de moments de répit . L'été est consacré au labeur, le temps des récoltes est trop précieux pour être distrahit au profit de réjouissances impliquant soucis et investissements . Ces mois seront par contre favorables à des rencontres pouvant se conclure par des mariages en hiver .

Sucy étant un pays de vigneron, l'automne réclame une main d'œuvre abondante pour les vendanges et la vinification . Le travail accompli et l'argent rentré permettent d'envisager les frais d'une fête . On attendra novembre pour se marier à Sucy comme ailleurs .

Le mois de mai en défaveur dans certaines régions (mois des fleurs, mois des pleurs) n'est pas dédaigné à Sucy . C'est souvent un mois de soudure difficile pour beaucoup et le fait qu'il soit néanmoins assez fréquemment choisi à Sucy incite à penser que les mariés concernés et leurs familles connaissaient une relative aisance pour pouvoir traiter honorablement les invités de la fête .

Le jour du mariage

La semaine étant consacrée au travail, on pouvait profiter du dimanche pour réaliser les préparatifs culinaires et autres nécessaires au bon déroulement des festivités . C'est pourquoi à Sucy les mariages avaient lieu en début de semaine, de préférence le lundi (plus de 66 %) .

Le caractère exceptionnel de cette journée faisait que la fête se prolongeant souvent les jours suivants , on pouvait se réjouir sans être gêné par l'abstinence du vendredi. (cf. tableau n° 2)

Rares sont les mariages conclus en fin de semaine (environ 11 %) . Sur 816 mariages dont le jour a pu être déterminé, 37 ont eu lieu le samedi et 18 le dimanche . Le choix du dimanche pour se marier devait être dicté pour des raisons précises que nous ne pouvons pas connaître .

Les mariés sont de condition très diverses , venant de Sucy ou d'ailleurs, veufs ou célibataires. Il est difficile d'extrapoler à partir de cas si rares et si peu concluants . On peut aussi tenir compte des exigences du curé quant au choix du jour de la cérémonie, par

convenance personnelle il orientait peut être le choix des épousés sur tel jour plutôt que sur tel autre .

Le choix du conjoint

En vertu de quels critères géographique et économique choisit-on son conjoint ?

Plusieurs constatations évidentes s'imposent.

De 1668 à 1789 , 834 mariages ont été célébrés à Sucy .

En ce qui concerne les mariées, 32 seulement ne sont pas de la paroisse (moins de 4 %) et sur ces 32, 10 viennent de villages voisins et 14 de Paris . On se marie chez l'épousée, ce que savent bien les généalogistes !

Il n'en va pas de même pour les hommes, plus de 20% ne sont pas de cette paroisse. 50 % de ces horsains vient des communes voisines, 25 % de Paris, le reste de l'Ile de France . Seuls 9 sur 172 sont originaires d'un autre diocèse . Les Sucyciens de cette époque trouvent leur conjoint dans un rayon de 15 kilomètres autour de Sucy .

La stratégie matrimoniale

Hier comme aujourd'hui on a tendance à épouser une personne appartenant à la même catégorie socio professionnelle que la votre, selon l'adage « un sabot et un soulier font boiter des deux pieds ».

Ce principe s'applique à toutes les couches de la société. Les fermiers laboureurs épousent des filles de fermiers laboureurs, sur vingt mariages de fils de ces derniers , 11 épousent des filles de laboureurs, 4 des filles de marchands et 4 des filles de vignerons .Il en va de même chez les marchands et les artisans, 2/3 des artisans épousent des filles d'artisans ou de marchands et plus de la moitié des fils de marchands prennent pour conjointe une fille de leur catégorie .

Chez les femmes les pratiques sont les mêmes, on s'efforce d'éviter la mésalliance . Le cas de Geneviève SOUCHET est exemplaire . Elle est la fille d'un « coq de village » Thomas SOUCHET fermier du Château et de Marie GOURNEAU . Elle se marie trois fois et à chaque mariage elle épouse un laboureur . Premier mariage le 26 février 1680, elle épouse Martin LUBIN laboureur à Maisons dont elle a deux enfants. Second mariage le 23 mai 1685 avec Pierre CUVILLIER fermier à Montion dont elle a trois enfants . Troisième mariage à Sucy le 17 novembre 1695 avec Emery LEMAIRE fils de Pierre LEMAIRE fermier du Grand Val ,Geneviève a environ 35 ans et Emery est mineur. Elle eut sans doute des difficultés à établir une bonne réputation, son père, François CURNILLE dut verser 27 livres et 10 sols pour les dépens d'un procès intenté par Geneviève et LEMAIRE pour « violence et maltraitement commis par CURNILLE en la personne de la femme LEMAIRE » .Pourtant Geneviève fut une bonne mère sachant compter . Elle put rendre des comptes au fils qu'elle avait eu de Pierre CUVILLIER et le doter largement au moment de son mariage .

Le choix des témoins

Leur nombre varie de 2 à 8 pour chaque conjoint . Ce sont toujours des hommes, parfois la mère d'un conjoint, c'est le seul cas où des femmes sont citées comme témoins .Lorsque le témoin fait partie de la famille son degré de parenté est mentionné : père, frère, beau frère, cousin, parfois aïeul ...

On peut faire pour le choix des témoins la même constatation que pour le choix des conjoints . Ceux qui signent ou « déclarent ne savoir signer » les actes, s'ils ne sont pas de la famille sont issus du même milieu que les mariés .Cela aussi bien pour les classes « aisées », détenteurs d'offices, professions intellectuelles, nobles, rentiers, laboureurs, marchands, artisans que dans les classes plus humbles, vignerons, maçons, jardiniers, manouvriers et cela qu'il s'agisse des membres de la famille ou de signataires non déterminés ou amis .

Ces témoins dans leur grande majorité habitent Sucy , surtout les témoins des épouses :80 % . L'habitude étant de ce marier dans la paroisse de la femme explique que ses témoins sont tout naturellement choisis dans la famille de celle-ci .Après Sucy les témoins viennent de Paris et des paroisses voisines : Boissy, Chennevières , Amboile et Noiseau .

Les « Grands mariages »

Sucy possédant plusieurs châteaux on rencontre un certain nombre de mariages de membres de la Noblesse . Les cérémonies sont célébrées dans les chapelles privées des châteaux : Petit Val, Grand Val, et fief de la Tour (Montaleau) . Ils s'agit de nobles habitant Paris et venus se marier dans les châteaux de Sucy . L'acte stipule fréquemment la proclamation d'un seul ban et déclare que les mariés sont dispensée des 2 autres , la cérémonie a souvent lieu le dimanche . On trouve une dizaine de ces « Grands mariages » .

Le 14 décembre 1733(au beau milieu de l'Avent) le mariage de Messire Philbert BROCHET de PONTCHARVIT habitant Paris avec Françoise SAULNIER de la MOIZIERE fille du Seigneur du fief de la Tour dans la chapelle du fief Montaleau .

Le 30 juillet 1750 mariage entre Messire Jean Achille René Roman LETYRANT comte de Villers et Demoiselle Elisabeth Thérèse d' ALENCON de BEAUFREMONT (14 ans) dans la chapelle domestique de Monsieur de GIFFARD fief de Haute Maison.

Les remariages

A une époque où la durée de vie était nettement moins longue que de nos jours, les parents disparaissaient souvent avant d'avoir élevé leurs enfants . En cas de décès d'un des deux conjoints, le conjoint survivant se devait de se remarier .A Sucy sur 119 cas étudiés, la durée du veuvage est en moyenne de 15 mois pour les hommes et de 30 mois pour les femmes . Quand un homme avec plusieurs enfants ou avec un nourrisson sur les bras à la suite de la mort en couches de sa femme se retrouvait seul, il lui fallait retrouver au plus vite une épouse qui puisse l'aider à prendre soin des enfants . Le délai de remariage se trouvait raccourci .C'est le cas de Nicolas BOUTAVE en 1667, il a un bébé de 2 mois et demi lorsque son épouse meurt, il se remarie 6 mois et demi après son veuvage .Quand la femme se retrouve seule, même si elle est plus à même de s'occuper des enfants, elle se trouve souvent sans ressources ou bien il lui faut un homme pour s'occuper de son commerce . En 1725, Marie FOURRE, veuve de Gilles LEGRIS se remarie 9 mois après son veuvage, elle a besoin d'un homme pour tenir son cabaret .

Le plus souvent le veuf ou la veuve reste seul 61 % chez les hommes et 70 % chez les femmes .

Cependant certains tentent une seconde expérience, 56 veufs et 22 veuves et 4 veufs et autant de veuves en font une troisième, personne dans la période étudiée n'en tente une quatrième ! Lorsqu'un veuf se remarie le plus souvent il épouse une célibataire et il est plus âgé que sa femme, la différence d'âge est en d'environ 10 ans . L'écart est parfois plus important : 21 ans (42- 21), 19 ans (46- 27) .La moyenne d'âge des veufs à leur remariage est de 36 ans et demi .

Les veuves se remarient beaucoup moins souvent que les veufs .Dans les ¾ des cas la femme est plus âgée que son nouveau mari . La différence d'âge maximum entre ces 2 nouveaux conjoints est de 20 ans dans un sens comme dans l'autre . L'âge moyen de ces veuves remariées est de 35 ans .

18 fois entre 1668 et 1789 un veuf et une veuve se marient entre eux, il faut dire que ce type de mariage était peu apprécié dans les villages et pouvait donner lieu à des charivaris .

Parmi ceux et celles qui l'ont fait, le cas de Anne BOUIN est très caractéristique . Anne BOUIN naît vers 1639, elle se marie une première fois vers 1658 avec Gilles FOURRE , tonnelier dont elle a plusieurs enfants : Marie, Anne ; Gilles , Pierre. Gilles FOURRE meurt

en 1680 .Anne BOUIN se remarie en 1682 avec Pierre BRUSLE , hôtelier. Le dit Pierre BRUSLE en est à son troisième mariage .Avant d'épouser Anne BOUIN, il s'était marié une première fois avec Louise VILNOUDET dont il avait eu plusieurs enfants : François, François Louis, Jacques . Après la mort de celle-ci en avril 1672 il avait épousé 7 mois plus tard Marguerite JALLERY qui mourra en 1680 .Pierre BRUSLE meurt en 1708 à l'âge de 74 ans . Anne BOUIN meurt en 1713 âgée de 74 ans. Sur son acte de décès on trouve les signatures de Louis FOURRE fils naturel ? et de Pierre LEGRY petit fils.

CAS DE GENEVIEVE SOUCHET

1° mariage avec Martin Lubin, laboureur né à Maisons le 26 février 1680 . Ils eurent au moins deux enfants : François mort à 18 ans et Jeanne née le 28 août 1682, dont le parrain est Thomas Souchet .

2° mariage le 23 mai 1685 avec Pierre Cuvillier, fermier à Montion , témoins François Souchet son frère Maître graveur à Paris et son oncle Pierre Souchet de Bagnolet lez Paris . Le ménage est grevé de dettes . Geneviève dut renoncer à la succession de son mari (voir Martincourt 18 octobre 1716). Ils eurent trois enfants dont moururent à 5 et 10 ans ,seul survécut l'aîné : Pierre Cuvillier né le 8 mars 1696 qui épousa Marie Musnier de Villeneuve le Roy . Il bénéficia de l'héritage de son oncle paternel : Antoine Cuvillier (cf Martincourt 18 octobre 1716) .

3° mariage le 17 novembre 1695 à Sucy, ferme du Grand Val avec Emery Lemaire fils de feu Pierre et Marie Dubois. Geneviève a environ 35 ans et Emery est mineur !!
A remarquer qu'aucun des membres de la famille Souchet n'est présent au mariage alors qu'ils sont souvent témoins ;
Par la suite Emery Lemaire exploita des terres appartenant à M. Portail (1713) alors qu'il exploitait la ferme de Passy avant d'être fermier à Charentonneau (1726) .

Geneviève eut sans doute des difficultés à établir une bonne réputation, son père, François Cournille dut verser 27 livres et 10 sols pour les dépens d'un procès intenté par Lemaire et Geneviève pour « violence et maltraitement commis par Cournille en la personne de la femme Lemaire »

Pourtant Geneviève fut une bonne mère, elle put rendre des comptes sains au fils qu'elle avait eu de Pierre Cuvillier et le doter au moment de son mariage .
La veille des épousailles 2400 livres de dot sans compter meubles, habits, linge dont l'estimation sera faite à l'amiable (+ 1576 livres 7 sous pour demeurer quitte sur la requête des comptes de tutelle sur les successions Cuvillier (cf acte du 17 octobre 1716) le jour des épousailles + le reste 823 livres 13 sols considéré comme avance d'hoire sur la succession de Geneviève Souchet) .

LA BETTERAVE A CRETEIL

Je ne m'attendais certes pas, en feuilletant un livre d'histoire¹ de France pour le lycée, d'y trouver le nom de Créteil et encore moins le récit de l'arrivée de la betterave sur ce territoire. Et pourtant !

De l'Ourcq à la Marne

Pour illustrer la bourgeoisie française au 19^{ème} siècle, les auteurs de ce manuel d'histoire pour la classe de seconde ont choisi un extrait d'un auteur que je ne connaissais pas J.C. Potel-Lecouteux, auteur de *Quarante ans de travaux agricoles*, Paris, 1863.

Dans cet extrait de 28 lignes, il évoque sa naissance en 1805 à la ferme de Longpont² (Aisne), « de 400 hectares environ ».

En 1825, avec l'accord de son père, il introduit dans sa ferme l'usage du battage à la machine à manège qui, à l'époque dit-il, était une révolution mal vue par les paysans qui voulaient s'en tenir au battage au fléau.

En 1832, il parcourt encore une dizaine de kilomètres vers le sud et s'installe à la Ferté-Milon (Aisne), qu'il quitte « à la Saint-Martin³ de 1835 pour venir m'établir à Créteil ».

Labourage et ... betterave

Pourquoi choisit-il de venir à Créteil ? L'extrait donné ne donne pas la raison mais l'auteur raconte ce qu'il y fit.

« Mes premières préoccupations, à mon entrée à Créteil, ont été de préparer le sol à la culture des racines, c'est-à-dire de labourer profondément, et ensuite d'atténuer le morcellement qui était un obstacle à un travail expéditif et à un assolement bien entendu [...]. Je poursuivis sans relâche la tâche que je n'ai cessé de continuer depuis, à savoir celle d'accroître l'épaisseur du sol arable par des labours aussi profonds que possible [...]. Aujourd'hui ce sol est de beaucoup amélioré, et il porte des blés et des betteraves au lieu de seigle et de topinambours. »

Jean Chrysostome POTEL ne perdit pas de temps puisqu'il épousa à Créteil⁴, le 20 août 1835, la fille du maire, « **Martine LECOUTEUX**⁵ née à Maisons-Alfort le 16 janvier 1818, fille de Simon Claude, maire de cette commune, et fermier des hospices civils de la ville de Paris, et de Adélaïde Zoa Brunard, demeurant à Créteil ».

Lorsqu'il déclare le décès de son beau-père, le 15 novembre 1846, à Créteil, il signe Potel-Lecouteux comme on peut le voir sur la photo. Le second déclarant est le docteur Monfray, bienfaiteur de la commune de Créteil.

Il serait intéressant de connaître les raisons de son changement de patronyme. Si des lecteurs de Mnémé avaient des informations à ce sujet, la rédaction leur serait reconnaissante de lui en faire part.

M.S.

¹ in *Histoire*, 2^{ème}, éditions Belin, page 203.

² A environ 10 km au sud de Soissons.

³ Donc le mercredi 11 novembre 1835.

⁴ 1 MI 22

⁵ Jean Baptiste Lecouteux, agriculteur, maire de Créteil de 1846 à 1857 (*Wikipédia*).

QUAND ON BATAIT LA BERLOQUE !



Bombardements dans le Val-de-Marne pendant la 1^{ère} Guerre Mondiale

Un peu d'étymologie : breloque... ou berloque ... ?

- 1) **Breloque** : *petit bijou de fantaisie qu'on attache à une chaîne de montre, à un bracelet*. Les différents dictionnaires consultés indiquent que ce mot, apparu au 16^{ème} siècle, est d'origine obscure, pour ne pas dire inconnue ; il serait une onomatopée imitant le bruit fait par ce bijou quand il est secoué ;
- 2) **battre la breloque** : *batterie de tambour, étant ainsi appelée à cause d'une comparaison avec le mouvement et l'agitation d'une breloque*¹.
- 3) **battre la berloque**² : les militaires étant des gens facétieux, ils ont joué sur le mot *breloque* et en ont fait *berloque*.

Paris bombardé par Zeppelins, Gothas & Berthas³

Ce livre, feuilleté chez un bouquiniste, m'a intéressée pour trois raisons principales :

- « le casque à pointe de Guillaume », les Taube (prononcé tô-be) et la grosse Bertha ont terrorisé suffisamment ma mère, qui n'était alors qu'une petite fille, pour qu'elle en parle encore avec horreur, soixante-dix ans après ;
- l'expression « battre la berloque » que je ne connaissais m'a amusée et j'ai voulu en savoir plus sur cette expression ;
- enfin l'énumération des points de chute des bombes, obus et grenades allemands sur Paris et le Val-de-Marne m'ont paru intéressants.

Le hasard faisant bien les choses, juste avant de terminer ce petit article, je feuilletais l'*Histoire de Paris*, par René Héron de Villefosse⁴, pour y chercher des renseignements sur le quartier de Belleville, quand je tombai sur le mot berloque. Cet écrivain, raconte sa jeunesse dans la première moitié du 20^{ème} siècle et y parle des bombardements de Paris : « *Le signal de fin d'alerte était alors la sonnerie des cloches et celle de la berloque par un clairon de pompiers sur la voiture.* »

J'aurai plus rencontré le mot berloque en quelques semaines que dans toute ma vie !

Petite chronologie des bombardements au-dessus de Paris et de sa banlieue⁵

Dimanche 30 août 1914 : « *De Saint-Quentin (Aisne), part un Taube avec son chargement de petites bombes, d'environ 2 kilos. Elles n'avaient presque pas d'efficacité mais elles faisaient énormément de bruit. Seul, le moral de la population pouvait être*

¹ Dictionnaire de l'Académie française, 8ème édition (1932-5).

² Emile Littré, dictionnaire de la langue française (1872-1877).

³ Maurice Thiéry, E. De Boccard, éditeur, 1, rue de Médicis, Paris, 1921.

⁴ Editions Grasset, Le Livre de poche, 1955.

⁵ *La guerre des crayons. Quand les petits Parisiens dessinaient la Grande Guerre*, Manon Pignot, éditions Parigramme, 2004

influencé par ce raid, et peut-être pouvait-on espérer faire déclarer Paris ville ouverte, vu l'état de la vétusté de ses fortifications⁶. »

Lors de ce premier vol, l'avion lâchera quatre bombes, une oriflamme aux couleurs allemandes et de nombreux tracts pour inciter la population parisienne à se rendre.

Ensuite, pendant quatre ans, les bombardements sur Paris se succéderont à intervalles réguliers mais, surtout, avec des avions et des projectiles de plus en plus efficaces.

Octobre 1915 : les premières mesures de « black-out » sont adoptées pour se prémunir contre les petites bombes sphériques lâchées par les zeppelins et les « taubes » allemands.

A partir de **1917**, les gothas et leurs torpilles remplacent les taubes.

En **1918**, la ville est également bombardée non par la « grosse Bertha » mais par le « Pariser Kanon », canon à longue portée, situé à 120 kilomètres de la capitale.

Les instruments porteurs de mort

Les aéronefs

Taube : de l'allemand Taube qui signifie pigeon. Avion monoplane biplace de reconnaissance.

Zeppelins

Ballon dirigeable (du nom de l'inventeur), du type rigide, à carcasse métallique. Ils furent remplacés par les gothas.

Gothas

Famille de bombardiers biplans allemands. Ils transportaient 300 kg de bombes et avaient un équipage de trois hommes : le pilote, un mitrailleur avant qui jouait également le rôle de bombardier et un homme à l'arrière avec deux mitrailleuses.

Les canons

Berthas⁷

La Grosse Bertha entra en service le 12 août 1914 lors du siège de Liège (Belgique). [...] Si les dégâts causés aux forts impressionnèrent les alliés, la célébrité de la Grosse Bertha est venue de la confusion avec les canons longs⁸ qui bombardèrent Paris en 1918 et que les Allemands appelaient Ferngeschütz ou Pariser Kanonen⁹.

Les victimes

Au total, les bombardements sur Paris et sa banlieue auraient causé la mort de plus de 500 personnes et en auraient blessé au moins le double¹⁰.

Récit d'une nuit de bombardement à Paris¹¹

A 18 h 45, le gouvernement militaire de Paris et la préfecture de police décidaient de donner le signal de l'alerte n° 2. Toutes les lumières s'éteignaient aussitôt et les voitures des pompiers sortaient en trombe des casernes, parcourant les rues à toute vitesse, selon leur habitude. Mais cette fois, d'après la nouvelle consigne, la sonnerie de clairons des premières alertes était remplacée par le mugissement d'une sirène fixée sur chaque voiture.

⁶ 1914-1918, de l'Aisne on bombardait Paris, Jean Hallade, cité par le site Internet Batman1.cluf.fr/parisbom.htm.

⁷ De Bertha Krupp, fille de l'industriel allemand d'Essen qui fabriquait ces canons.

⁸ Stationné à Crépy-en-Laonnois (Aisne).

⁹ www.echo-des-tranchees.org.fr

¹⁰ Chiffre variable suivant les divers articles consultés.

¹¹ *Paris bombardé par Zeppelins, Gothas & Berthas*, op. cité.

Il n'a pas semblé d'ailleurs que ce nouveau mode d'avertissement ait présenté des avantages très marqués sur l'ancien. Soit insuffisance des appareils employés, soit défaut d'essais ou précipitation, dans la plupart des quartiers les appels des sirènes, étouffés et se confondant avec les autres bruits de la rue, furent à peine remarqués de bon nombre d'habitants. Beaucoup d'agents se virent contraints de suppléer à l'insuffisance des avertissements et durent pénétrer dans les cours de nombreux immeubles pour inviter les habitants à voiler des lumières trop visibles ou à prendre les précautions prescrites pour leur sécurité.

[...] Les becs électriques¹², d'un bout à l'autre de la grande artère, s'éteignaient, et, simultanément dans toutes les boutiques et tous les établissements, les rideaux de fer ou les stores étaient baissés pour masquer en grande partie la lumière.

Seuls quelques fiacres ou taxis-autos continuant à circuler, en nombre très réduit, projetaient les rayons avarés de leurs lanternes sur la chaussée. Quant aux autobus et aux tramways, la circulation en avait été complètement arrêtée dès l'extinction des premiers réverbères.

[...] Quoi qu'il en soit, à 19 h 40, les pompiers refaisaient, dans les différentes voies de Paris, le chemin parcouru cinquante minutes auparavant. Mais cette fois, c'était la berloque qui se faisait entendre, annonçant aux Parisiens que tout danger avait disparu...

Villes du Val-de-Marne touchées par les bombardements en 1918

Paris et sa banlieue ont été bombardés par des Zeppelins le 30 août 1914, le 1^{er} septembre 1914 le 21 mars 1915 (9 blessés), puis les 29 janvier 1916 (24 tués ; 32 blessés) et 11 janvier 1917.

Dans son livre, Maurice Thiéry ne mentionne pas les bombardements sur le Val-de-Marne pour les années 1914 à 1917. Il ne les cite qu'à partir de 1918.

Raid du 30 janvier 1918

Ivry-sur-Seine : 9, 13 et 15, rue de Paris ; 69, quai d'Ivry ;

Saint-Mandé : 60 et 66, rue de la République ; angle des rues de la République et Bérulle ; place de la Tourelle.

Fontenay-sous-Bois : 6, rue du Châtelet¹³ ; 28 et 33, rue de Rosny ; 26 et 31, rue Guérin-Leroux ; 5 et 18, rue du Parc¹⁴ ; 3, rue Boschot.

Raid du 11 mars 1918

Chute des bombes de gothas

Vincennes : caserne du 13^{ème} d'artillerie ; 78, rue de Fontenay ; place Bérault ; 5, rue Lejemptel ;

Fontenay-sous-Bois : pavillon des gardes du lac des Minimes ;

Saint-Mandé : pelouse des Percherons ; 4, avenue Victor Hugo ; cour du quartier de cavalerie Carnot ;

Joinville : près de la gare ;

¹² Les années précédentes, les réverbères étaient éteints puis rallumés à la main par les agents de police.

¹³ Certainement débaptisée. Actuellement, il y a la villa du Châtelet. A moins que ce soit la même rue.

¹⁴ Ne se trouve plus sur le plan. Débaptisée ?

Ivry-sur-Seine : 7, quai d'Ivry (passage Grellet) ; 19, rue Marceau ; quai du Port-à-l'Anglais ; rue Ernest-Renan ; 5, quai d'Ivry ;

Choisy-le-Roi : dans un terrain limité par l'avenue Victor-Hugo, chemin de Bœufs, chemin des Vaches, ligne P.-L.-M.

Raid du 27 mai 1918

14 obus ont été lancés sur Paris et sa banlieue :

Arcueil : à 7h 35, un obus est tombé 5, route d'Orléans (1 blessé).

Raid du 30 mai 1918

« Le 30 mai, jour de la fête-Dieu, les canons boches à longue portée bombardèrent Paris et sa banlieue, ainsi que les jours précédents. Ils les bombardèrent davantage, ayant commencé leur tir en pleine nuit car à 2 h 40 un obus tombait à Pantin rue Delizy.

[...] à 7 h 20 : **Kremlin-Bicêtre**, jardin mairie. »

Raid du 1^{er} juin 1918

La Varenne Saint-Hilaire : avenue du Mesnil (dans un jardin) ;

Ivry-sur-Seine : 33, rue Franklin (dans la cour de l'usine Desmaret) ;

Saint-Mandé : terrain vague (torpille non éclatée).

Raid du 16 septembre 1918

« Le communiqué allemand du 16 septembre, 14 heures, transmis par le poste de Nauen, l'annonçait en ces termes :

A titre de représailles pour le continuel bombardement des villes allemandes, nos escadrilles de bombardement ont jeté la nuit dernière vingt-deux mille kilos de bombes sur Paris.

[...] En banlieue, les six bombes lancées tombèrent :

[...] à **Vincennes** : 18, et 45 rue DeFrance ; boulevard National (angle rue des Sabotiers).

93 ans après ...

Reste-t-il des traces de ces bombardements ?

Lors d'une promenade à Vincennes et à Fontenay-sous-Bois, j'ai cherché à quelques unes des adresses indiquées dans le livre de Maurice Thiéry, la trace des bombardements qui ont atteints ces deux villes. Je n'ai trouvé aucune plaque commémorative, aucune vieille maison pouvant avoir été atteinte par l'un de ces projectiles.

Paradoxalement, c'est dans les pages locales du quotidien *Le Parisien – Aujourd'hui en France* que l'on retrouve ce souvenir.

Il arrive, qu'à l'occasion de nouvelles constructions ou de travaux, des ouvriers du bâtiment trouvent, en sous-sol ou au fond des caves, des bombes datant le plus souvent de la Seconde guerre mondiale et, quelquefois de la Première, comme à **L'Haÿ-les-Roses**, le **18 octobre 2001** : « *drôle de surprise pour les ouvriers d'un chantier de réfection. Alors qu'ils travaillaient sur la charpente métallique d'un entrepôt, ils ont découvert une grenade datant de la Première Guerre Mondiale. Ne sachant pas si l'engin était encore en état de se déclencher, les responsables du chantier n'ont voulu prendre aucun risque. Tout a été stoppé dans l'attente de l'intervention des artificiers de la préfecture de police de Paris. Les ouvriers ont pu reprendre leur travail après le passage des spécialistes.*

M.S.